

Des enfants du collège de Brantôme au jardin potager de l'association ALAJE

# MON DÉPARTEMENT, MA PLANÈTE



N° 74  
SEPTEMBRE  
OCTOBRE  
2023

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

# Vivre en PÉRIGORD



## ÉDITO

L'Humanité vient de connaître l'été le plus chaud de son histoire récente. Jamais, depuis 120.000 ans, les températures n'ont été aussi élevées que ces derniers mois. Les observations sont telles que le Portugais Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations unies, n'a pas hésité, il y a quelques semaines, à tirer une nouvelle fois la sonnette d'alarme, dans des termes inédits. Exit le changement climatique ; c'est bel et bien, pour reprendre ses propos, « l'effondrement climatique (qui) a commencé ».

Forêts canadiennes en feu, incendies hors normes autour du bassin méditerranéen (Sicile, Algérie, Ténérife) mais aussi à Hawaï, records de températures observées notamment au Maroc, en Iran, en Inde, en Italie, en Grèce, dans le sud de la France, inondations d'une ampleur inhabituelle en Espagne, en Chine, au Japon ou en Libye, tempêtes et ouragans dévastateurs en plein été aux Pays-Bas, en Russie et dans les Balkans... Partout

sur Terre, les événements climatiques exceptionnels se sont multipliés et sont amenés à devenir la norme de demain. L'emballement auquel nous assistons n'est pas sans impact sur notre vie quotidienne et nécessite une mobilisation forte et rapide à chaque niveau de décision, à l'échelle internationale comme à l'échelle locale.

Nul ne peut mettre en doute l'origine humaine des bouleversements en cours et le stade nécessaire de la prise de conscience - rappelons-nous de François Mitterrand au Sommet de la Terre à Rio en 1992 ou bien de Jacques Chirac déclarant « notre maison brûle et nous regardons ailleurs » - est depuis longtemps dépassé.

Le défi est immense : nous devons le relever collectivement et, pour cela, faire preuve d'ambition.

Dans ses domaines de compétences, l'action tout entière du Conseil départemental est guidée par le cap que j'ai fixé, avec la majorité que j'anime, visant à faire du Périgord une terre d'excellence environnementale. Cette action s'exerce principalement dans

deux directions : la lutte contre le réchauffement climatique d'une part, la protection des sites et de la biodiversité d'autre part.

Sans prétendre à l'exhaustivité, je citerais la mise en valeur des sites environnementaux de loisirs propriétés du Département (Gurçon, La Jemaye, Rouffiac et Saint-Estèphe), l'obtention pour l'ensemble du bassin de la Dordogne du Label Réserve mondiale de biosphère par l'UNESCO, la création de la Maison Numérique de la biodiversité, le développement des activités de pleine nature (randonnée pédestre, nautique, véloroutes voies vertes...), la signature d'une convention avec la SNCF pour découvrir « la Dordogne Sans Pétrole », la promotion de l'agroécologie et la relocalisation de l'agriculture, le plan 100 % bio / local / fait maison dans les collèges, la création de nombreuses aires de co-voiturage, le plan bois-énergie, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments départementaux, la végétalisation des espaces publics, les aides à la rénovation énergétique des logements...

Ce nouveau magazine comporte plusieurs exemples concrets de cette politique volontariste améliorant, partout sur le territoire, le cadre de vie des habitants et agissant pour l'environnement.

Le nouveau projet d'aménagement global de la voie de la vallée de la Dordogne, présenté dans ce numéro, s'inscrit pleinement dans une double ambition : répondre aux besoins de la population et protéger la planète.

Parce que l'urgence est là, nous ne transigerons pas avec cette exigence.

Nous le devons non seulement aux générations futures, mais aussi, de toute évidence, aux générations d'aujourd'hui.

Excellente lecture à toutes et à tous !

**Germinal PEIRO**

Président du Conseil départemental de la Dordogne

## SOMMAIRE

2

### ALAUNE

Travaux du pont de Groléjac : une prouesse technique  
L'abeille, actrice de la biodiversité, indispensable à l'homme  
Papeteries de Condat, une mobilisation collective pour sauver un fleuron industriel  
Le Département au rythme de la coupe du monde de Rugby 2023  
Une enveloppe de plus de 6,3 M€ de subventions de l'Europe pour la Dordogne

3

### UN PÉRIGORD PLUS SOLIDAIRE

Une rentrée dans les collèges placée sous le signe de l'excellence environnementale  
Le chèque sport Dordogne-Périgord est reconduit  
Le Département engagé dans la campagne de vaccination contre le papillomavirus

4

### L'ACTU DES CANTONS

Canton de COULOUNIEUX-CHAMIERES  
Canton du PÉRIGORD CENTRAL  
Canton de BRANTÔME

5 - 8

### VOIE DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE

Un nouveau projet pour des mobilités d'avenir

9

### LES GENS D'ICI

Mickaël GAULHIAC, la passion d'un vigneron malgré tout  
Jérôme ROUZADE, Chef de cuisine au Conseil départemental

10-11-12

### ÇA BOUGE EN PÉRIGORD

Agenda Sport et Culture Octobre - Novembre 2023  
Rubrique occitane  
Expression des groupes politiques  
Chez Chabrol : l'institution de la cuisine traditionnelle

## TRAVAUX DU PONT DE GROLÉJAC : UNE PROUESSE TECHNIQUE

Cet ouvrage permet à la RD704 de franchir la Dordogne entre les communes de Groléjac et de Carsac-Aillac. Depuis le 3 avril, le pont est coupé à la circulation pour réaliser des travaux qui doivent durer 11 mois. L'objectif de ce chantier est d'augmenter la portance de l'ouvrage à 45 tonnes, voire 70 tonnes pour des passages exceptionnels, mais aussi d'élargir la voie à 6 mètres pour permettre le croisement de tous les véhicules et de créer un trottoir accessible (1,40 mètre minimum) pour la circulation piétonne.



Le lancement de la charpente métallique du pont, chantier spectaculaire, a commencé mardi 1<sup>er</sup> août pour s'achever le 3 août. Il aura fallu ainsi deux longues journées pour que cette masse de 470 tonnes accoste sur l'autre rive. Une autre phase, très technique, à savoir la démolition des parties supérieures de l'ouvrage, doit s'achever en octobre. Le coût prévisionnel des études et des travaux est de 12 M€ TTC.

## L'ABEILLE, ACTRICE DE LA BIODIVERSITÉ, INDISPENSABLE À L'HOMME

La filière apicole est aujourd'hui confrontée à un problème majeur : la présence avérée et désormais pérenne du frelon asiatique sur le territoire engendrant des attaques massives de ruchers.

Pour faire face à cet enjeu, le Département a décidé d'accompagner financièrement APIDOR, la structure qui regroupe les deux syndicats apicoles du département (L'Abeille Périgordine et Le Rucher du Périgord, représentant à eux deux quelque 1 200 adhérents) et le Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Dordogne (GDSA 24), dans la mise en place d'une plateforme de surveillance et de lutte contre cette espèce invasive dénommée « BeesForLife ». Il s'agit d'une plateforme collaborative qui s'adresse aux collectivités, aux particuliers, aux pro-

fessionnels de la destruction des nids de frelons asiatiques et aux apiculteurs.

Du 13 au 15 octobre, la FNOSAD (Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales) organise son Congrès en Dordogne, au Palio à Boulazac. Pour ce grand rendez-vous national de la santé de l'abeille, la FNOSAD est accompagnée par l'association locale APIDOR. Ces trois jours seront l'occasion pour tous les apiculteurs, néophytes ou confirmés, amateurs ou professionnels, de s'informer sur l'ensemble des avancées en matière de protection de la santé du cheptel apicole français.



## UNE ENVELOPPE DE PLUS DE 6,3 M€ DE SUBVENTIONS DE L'EUROPE POUR LA DORDOGNE

Titulaire de crédits relevant du Fonds Social Européen plus (FSE+), le Département de la Dordogne a signé sa convention de subvention globale avec les services de l'État le 30 juin 2023. Cette signature matérialise la délégation de gestion d'une enveloppe de 6.300.624 € au Département pour la programmation 2021/2027.

Le Département a lancé deux appels à projets qui se sont clôturés le 17 février 2023 et le 31 mars 2023.

Après instruction des demandes par les services, le 28 juillet 2023, 9 opérations ont été présentées en Comité de Programmation (composé d'élus, de techniciens et de représentants de différents partenaires locaux). Ces projets ont pour but de favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail. L'ensemble des actions présentées ont été validées par les membres du Comité de programmation FSE+ et pourront recevoir un cofinancement de l'Union Européenne.

Le montant total des subventions accordées lors de ce Comité s'élève à 1.423.515 €. L'ensemble des actions cofinancées permettra d'accompagner 1 433 personnes.

## PAPETERIES DE CONDAT, UNE MOBILISATION COLLECTIVE POUR SAUVER UN FLEURON INDUSTRIEL



Depuis que le groupe Lecta a annoncé, au mois de juin, la fermeture de la ligne 4 (production de papier couché) de la papeterie de Condat, la mobilisation s'est organisée et s'est amplifiée. L'enjeu est de taille : 187 emplois sont menacés par cette décision.

Une telle mesure risquerait d'entraîner la fermeture totale du site à court terme, avec des conséquences désastreuses pour le bassin économique du Terrassonnais. 2000 emplois indirects sont concernés. C'est pourquoi le Conseil départemental s'est tout de suite engagé, aux côtés de la municipalité du Lardin-Saint-Lazare et de la communauté de commune du Terrassonnais Haut Périgord Noir, pour défendre le site. Ainsi, une motion commune signée par l'en-

semble des conseillers départementaux et portée par le Président du Conseil départemental a été adoptée, fin juin, sollicitant le gouvernement pour qu'il demande, au moment où il lance son plan France Ruralité, au groupe Lecta de revenir sur sa décision.

Depuis, forts de leur mobilisation sur le terrain, les salariés ont pu obtenir une rencontre à Bercy avec le ministre de l'industrie et il semble que le gouvernement ait été à leur écoute. Pour sa part, le Conseil départemental de la Dordogne reste vigilant et mobilisé aux côtés des salariés sur ce dossier dont dépend le devenir d'un site industriel périgourdin emblématique dont la qualité des produits et le savoir-faire sont reconnus au niveau international.



## LE DÉPARTEMENT AU RYTHME DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023

A quelques jours de l'ouverture officielle de la Coupe du monde de rugby 2023 en France, les 8 équipes de la **Coupe du Monde de rugby des Parlementaires** lançaient les festivités à Toulouse fin août, avant de faire escale en Dordogne les 3, 4 et 5 septembre, puis de rejoindre Paris.

Les 360 membres des délégations venues d'Angleterre, d'Australie, d'Irlande, de Nouvelle-Zélande, du Parlement européen, d'Afrique du Sud et le XV Parlementaire français étaient accueillis par Germinal Peiro, ancien membre du XV parlementaire, au Château de Campagne. Les matchs se sont ensuite déroulés au stade de la Canéda à Sarlat.

A Domme, du côté de l'EHPAD et du centre hospitalier, les résidents et la communauté soignante se sont également mis au diapason de la coupe du monde de rugby.

Grâce à un partenariat avec le service des sports du Département et le Comité départemental de rugby, un programme varié d'animations a été mis en place. Les repas des jours où joue la France sont confectionnés à partir de plats typiques du pays de l'équipe adverse. L'objectif est de profiter de cette compétition internationale pour améliorer la forme physique et morale des résidents.

Au programme également en Dordogne : l'opération **Grands Stades balle ovale** (organisée par le Comité départemental rugby 24 et USEP24) et soutenue par le Département avec des matchs à venir à Mussidan (17/10), Terrasson (19/10), Lalinde (29/10), Eymet (17/10), Thiviers (12/10) et Nontron (19/10).

Enfin, un **cycle Rugby** est organisé dans les **Ecoles départementales des sports**, ainsi qu'une initiation dans le cadre de « **Séniors, à nous la forme** ».



Collège Jacques Prévert à Bergerac

**Près de 16.700 collégiens, dont 14.500 élèves dans les 38 collèges publics, ont effectué leur rentrée cette année. Une rentrée à l'occasion de laquelle le Département a souhaité renforcer son engagement au profit de la réussite éducative des collégiens en allant au-delà de ses compétences obligatoires.**

Cette année, le Département consacrera plus de 30 millions d'euros à ses collèges. Un effort qui traduit sa volonté d'accompagner chaque élève périgourdin dans sa scolarité en lui offrant les meilleures conditions de réussite possibles, que ce soit en finançant le fonctionnement des établissements et en soutenant les projets pédagogiques qui y sont menés (5,04 millions d'euros en 2023, en hausse de 24,3% par rapport à 2022), à travers les travaux de rénovation et d'entretien des locaux (2,5 millions d'euros) ou en se souciant de leur santé à travers notamment le déploiement du 100% bio, local et fait maison dans la restauration collective.

Le Département compte à ce jour 10 collèges labellisés Excellence 100% bio par ECOCERT, ce qui fait figure d'exception sur le territoire national. L'objectif est de labelliser la totalité des 35 collèges publics de Dordogne relevant de la compétence du Département en matière de res-

tauration scolaire d'ici mars 2028. Cet objectif ambitieux répond à la démarche d'excellence environnementale engagée par la collectivité.

Cette année, 8 nouveaux collèges seront accompagnés, pas à pas, par les services du Département, afin d'atteindre l'objectif du 100% bio, local, fait maison et de saison : Jules-Ferry à Terrasson, Leroi-Gourhan au Bugue, Charles-de Gaulle à La Coquille, Jean-Monnet à Lalinde, Yvon-Delbos à Montignac, Jacques-Prévert à Bergerac, Suzanne-Lacore à Thenon et Arthur Rimbaud à Saint-Astier.

### Les établissements engagés dans la transition énergétique

La politique d'excellence environnementale mise en œuvre par le Département se traduit également dans les collèges à travers un vaste programme de rénovation thermique mené sur les bâtiments. C'est le cas, par exemple, du collège Jacques-Prévert de Bergerac dont le chantier d'isolation par l'extérieur des façades s'est achevé à la rentrée, mais également pour le collège Léonce-Bourliaguet de Thiviers dont les travaux, débutés en septembre 2022, doivent être réceptionnés au début du mois d'octobre.

De nouveaux établissements pourront bénéficier prochainement de ce type de travaux d'isolation par l'extérieur : Aliénor-d'Aquitaine à Brantôme-en-Périgord et Clos-Chassaing à Périgueux, deux collèges pour lesquels les travaux doivent débuter d'ici la fin de l'année.

Le Département souhaite également que les collèges qu'il gère soient vertueux en matière de consommation énergétique. C'est la raison pour laquelle il a souhaité remplacer les chaudières au fioul par des chaufferies-bois. Dès le mois d'octobre, une chaufferie-bois sera construite au collège de La Roche-Beaulieu à Annesse-et-Beaulieu. Celle-ci doit être opérationnelle au cours du deuxième trimestre 2024.

Dans la foulée, une autre chaufferie-bois sera construite au collège de La Boétie à Sarlat.

Enfin, dès cette année, le Département a prévu de lancer des opérations d'amélioration des performances énergétiques dans les établissements scolaires, inscrites au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires – Fonds Vert 2023, dans les collèges Michel-Debet à Tocane-Saint-Apre, Dronne-Double à Saint-Aulaye, Léo-Testut à Beaumontois-en-Périgord, Jean-Monnet à Lalinde, Jules-Ferry à Terrasson, Yvon-Delbos à Montignac et Georges-et-Marie Bousquet à Eymet.

## LE CHÈQUE SPORT DORDOGNE-PÉRIGORD EST RECONDUIT



Lancé en 2021, le dispositif chèque sport Dordogne-Périgord, qui vise à encourager les jeunes Périgourdins à s'inscrire dans un club sportif, est reconduit pour l'année scolaire 2023/2024.

Ce soutien financier a pour objectif de favoriser l'accès à la pratique du sport en milieu associatif fédéral (dont l'AS-UNSS et l'association des jeunes sapeurs-pompiers) et répond également aux enjeux transversaux de santé publique, d'éducation et d'animation.

Cette aide, d'une valeur de 15 euros (adhésion à l'AS-UNSS) à 25 euros (adhésion en club), est destinée à tous les collégiens scolarisés en Dordogne (y compris ceux du collège de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt) ou jeunes âgés entre 11 et 16 ans et domiciliés en Dordogne.

L'adhésion devra être obligatoirement enregistrée au sein d'un « club-association sportive » affilié à une fédération agréée et dont le siège social est en Dordogne (ou dans un bassin de vie s'étendant sur un département limitrophe).

[demarches.dordogne.fr/guide-des-aides/cheque-sport](http://demarches.dordogne.fr/guide-des-aides/cheque-sport)

## LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ DANS LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LE PAPILLOMAVIRUS

Le Département va relayer dans 20 de ses 35 collèges (dans les secteurs nord, est et sud-est) la campagne nationale de vaccination contre le Papillomavirus (HPV) lancée en début d'année auprès des collégiens. Cette action a pour objectif d'augmenter la couverture vaccinale HPV et de diminuer l'incidence des cancers liés à ce virus, qui touche indistinctement les hommes et les femmes.

En Dordogne, le taux de vaccination pour les jeunes nés en 2006, avec un schéma complet (2 doses) est de 36,2% pour les filles et 5,2% pour les garçons (données au 31/12/2022). Plus la vaccination est réalisée tôt, plus elle est efficace.

Cette campagne a pour objectif de vacciner 25% des collégiens de 5<sup>e</sup>, filles et garçons, avec le passage d'une équipe mobile de deux professionnels de santé (médical et paramédical) en octobre-novembre 2023 pour la 1<sup>ère</sup> injection et en avril-mai 2024 pour la 2<sup>ème</sup> injection. 390 élèves sont ainsi potentiellement concernés.

Le Centre de Vaccination départemental et le Pôle PMI-Promotion de la santé sont chargés de l'organisation de cette campagne, en lien étroit avec l'ARS Nouvelle Aquitaine. La prise en charge financière de la campagne est assurée par l'ARS et l'Assurance Maladie.



## I CANTON DE COULOUNIEUX-CHAMIERES |

### Un nouveau Centre médico-social au sein du Pôle des Solidarités à Coulounieix-Chamiers

Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) mis en œuvre sur la commune de Coulounieix-Chamiers sur la période 2019-2025 grâce à la forte implication du Département, maître d'ouvrage de l'opération, vient de franchir un nouveau cap avec l'ouverture totale du Pôle des solidarités Claudie Haigueré.

Ce pôle se compose d'une maison de quartier et du centre social Saint-Exupéry, inaugurés en juin 2022. Depuis cet été, un Centre médico-social (CMS) du Département et un Centre communal d'action sociale (CCAS) ont complété l'équipement.

Le Pôle des solidarités a été conçu comme un lieu d'animation et d'accompagnement ouvert à tous. Sa principale mission : offrir aux habitants des services d'accompagnement social et des animations socio-culturelles, au plus proche de leurs lieux de vie.

Le nouveau CMS, qui intervient sur les communes de Coulounieix-Chamiers, Marsac-sur-l'Isle et Razac-sur-l'Isle fonctionne avec des assistantes sociales, une puéricultrice, un médecin, une sage-femme et deux secrétaires.

L'an dernier, il a reçu plus de 2500 personnes, dont près de la moitié ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Les personnes accueillies sont, par exemple, en demande d'aide administrative ou de compréhension de documents.

Le CMS de Coulounieix-Chamiers met à disposition des habitants de son secteur l'ensemble des offres d'insertion, de la remobilisation au contrat de travail en atelier, chantier d'insertion.

Les nouveaux locaux du CMS ont été conçus pour faciliter les échanges, les liaisons et les partenariats grâce à une proximité géographique avec le CCAS et le centre social et culturel Saint-Exupéry.



## I CANTON DU PÉRIGORD CENTRAL |

### Huile de noix Monsallier : la qualité Made in Périgord

Deuxième département producteur de noix au niveau national, la Dordogne dispose avec l'Huilerie Monsallier d'un porte étendard de renom. Installée à Grun-Bordas, entre Périgueux et Bergerac, sur le canton du Périgord Central, dans un bâtiment neuf accueillant boutique et usine, cette PME n'a cessé de se développer depuis près de 25 ans.

La raison de ce succès ? « La qualité du produit », répond sans hésitation Natacha Foucault, responsable commerciale. On peut ajouter une maîtrise de la conception du produit, de A à Z, dans tous les processus de fabrication réalisés sur place. Le site assure une production permanente, gage de produits frais, mais également de réactivité, une caractéristique propre aux PME, qui lui permet d'être attentive à l'évolution du marché et des goûts des consommateurs.

Les 50 hectares de noyers entourant le site sont en culture biologique. L'innovation est également présente avec une huile de noix produite en pression à froid, une

première en France, qui a nécessité beaucoup de travail de recherche mais au final, un goût unique.

Production locale, respect du produit, volonté de s'ouvrir sur des marchés nouveaux, y compris avec internet : la recette du succès est là.

Aujourd'hui, aux commandes de l'huilerie et du moulin, Franck, Isabelle Monsallier et leurs fils. L'entreprise emploie près d'une vingtaine de salariés mais entend cependant garder son caractère artisanal. Franck Monsallier revendique ainsi haut et fort son statut de Maître Huilier. Avec cette volonté de garder une véritable proximité avec une clientèle qui se diversifie : épicerie fines, magasins bios et tous les métiers de bouche, des labos de pâtisseries aux fourneaux des plus grands chefs.

[www.monsallier.fr](http://www.monsallier.fr)



© design graphique : superflu

## I CANTON DE BRANTÔME |

### Le Département encourage les Périgourdiens à opter pour le covoiturage

Le Département a souhaité limiter l'impact environnemental des déplacements en encourageant le covoiturage à travers la mise en œuvre d'un plan départemental des aires de covoiturage. Depuis son lancement, huit aires départementales, d'une capacité totale de 162 places, ont été aménagées, prioritairement aux entrées de l'autoroute.

La dernière en date a été aménagée à Brantôme-en-Périgord. Située en contrebas du giratoire avec un accès depuis la voie communale en direction de Valeuil, elle offre 27 places aux automobilistes, dont une place pour les PMR (personne à mobilité réduite), aux abords du giratoire Sud de Brantôme, en lien direct avec la RD939. Cette aire a été conçue pour la multimodalité : elle est connectée à la véloroute du Val de Dronne (parcours entièrement en route partagée), elle-même connectée à la Flow Vélo à Saint-Pardoux, et au Tour de la Charente à Aubeterre.

Les travaux ont été réalisés entre le mois d'octobre 2022 et le mois de mars 2023 pour un montant global de 100.807 € TTC, intégralement pris en charge par le Département.

En 2023, deux nouvelles aires départementales de covoiturage doivent voir le jour : 10 places à Bergerac à la jonction RD 936E1/13 et 12 places à Saint-Aulaye, en bordure de la RD5. A terme, le schéma départemental prévoit 11 aires supplémentaires.

Cette aire de covoiturage de Brantôme-en-Périgord, était inaugurée fin juin, en même temps que la troisième tranche de traverse de la commune.

Cet aménagement de la traverse, située sur la route départementale n°939E2 a été réalisé par la Communauté de communes Dronne-et-Belle.

Comme le soulignent les conseillers départementaux du canton, Mélanie Célérier et Olivier Chabreyrou, « les travaux engagés, ont permis d'aménager et de pacifier les espaces afin de permettre les cheminements et traversées piétonnes sécurisées, de reconfigurer la largeur de la chaussée à 6 mètres, d'optimiser et aménager le stationnement, de sécuriser et organiser de manière rationnelle l'espace public, de diminuer la vitesse pratiquée et de mettre en valeur les espaces publics en réalisant des aménagements paysagers ».

Le coût total de la troisième tranche de cet aménagement s'élève à 337.036 € HT. Il a été accompagné financièrement par le Département à hauteur de 30%, soit 133.089 € HT.



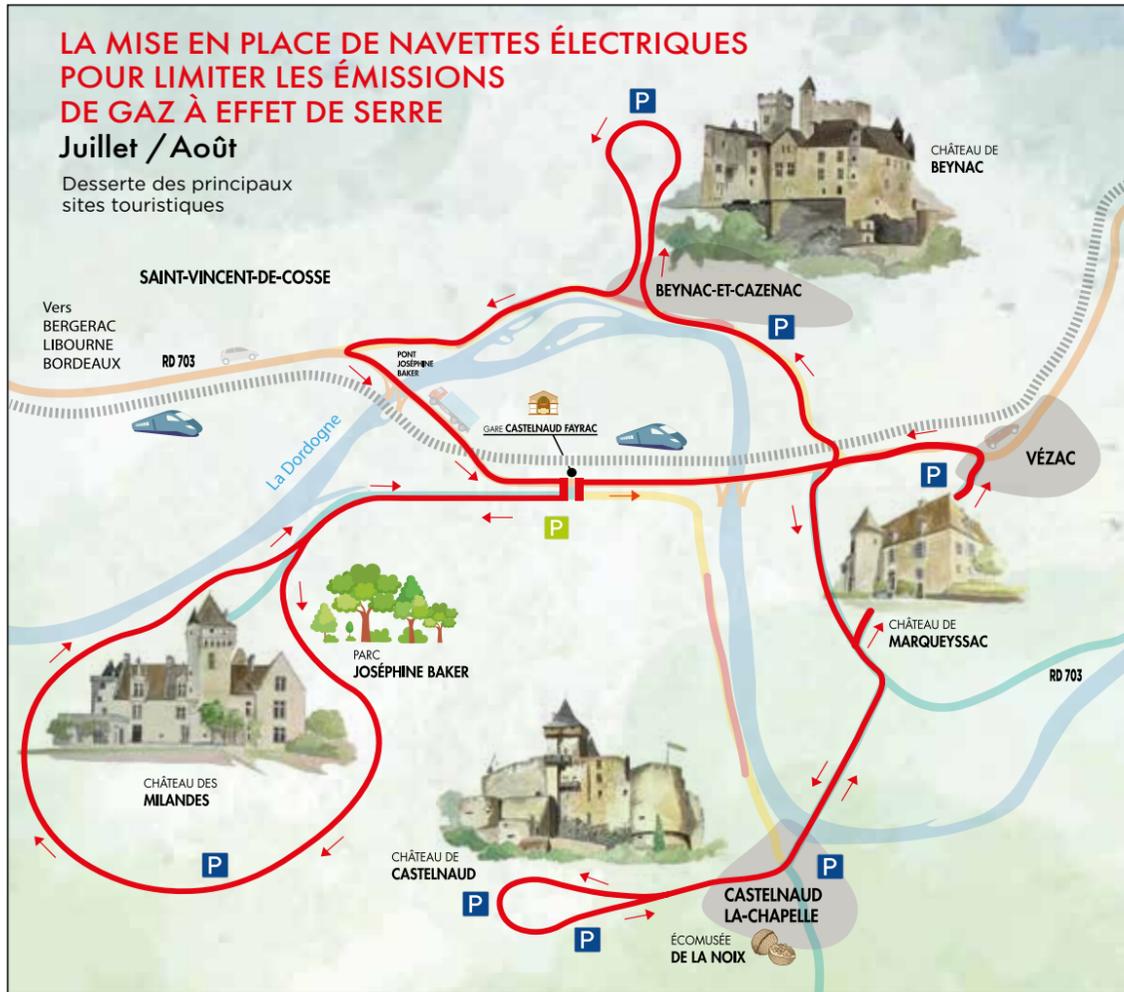




## LA MISE EN PLACE DE NAVETTES ÉLECTRIQUES POUR LIMITER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Juillet / Août

Desserte des principaux  
sites touristiques



## Mise en place de navettes électriques

Ces navettes desserviront notamment, en boucle, les sites de Castelnaud, Marqueyssac, Beynac, les Milandes (carte ci-contre).

Le nouveau projet, avec la création et le développement du transport multimodal, permettra de réduire l'usage de la route et des émissions de CO<sub>2</sub> au bénéfice de modes de déplacement moins consommateurs d'énergies fossiles (train, navette électrique, modes de déplacement doux).

La réouverture de la gare de Castelnaud-Fayrac s'inscrit dans la dynamique engagée par le Département depuis plusieurs années.

Depuis 2017, il propose un guide pour découvrir la « Dordogne sans pétrole » s'appuyant sur les réseaux du transport en commun. La convention qui lie le Département et la SNCF propose ainsi des circuits de randonnées accessibles directement au départ de gares.

Avec l'arrêt du train à la gare de Castelnaud-Fayrac et la mise en place d'une navette électrique, les habitants de la vallée mais aussi, par exemple, ceux de la région bordelaise, pourront venir, pour un séjour d'une ou plusieurs journées, en Périgord Noir pour visiter un site, descendre la Dordogne en canoë, faire une balade à pied, à vélo, en gabare, à cheval, en véhicule électrique... avec un bilan carbone significativement réduit.

Le projet permet aussi de concilier développement du tourisme (22 % de l'activité économique du département) et transition écologique.



La gare de Castelnaud-Fayrac sera réaménagée pour sa réouverture.

## DES MESURES CONCRÈTES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Une attention toute particulière est portée à l'intégration paysagère et à l'exemplarité environnementale de l'ensemble du nouveau projet. Ainsi, il est élaboré dans le plus grand respect des habitants, du patrimoine historique, des panoramas et de la faune et de la flore.

Il permettra de conserver la dimension paisible recherchée par les visiteurs tout en respectant le paysage.

Des mesures compensatoires (plantations, buttes de terre...) permettront de conserver une vision « idyllique » du paysage pour l'ensemble des sites touristiques depuis la terre comme depuis la rivière Dordogne.

C'est pourquoi il intégrera notamment :

- la restauration des couasnes du Pech et de Fayrac pour favoriser par exemple la reproduction des poissons (frayères à brochets...)
- la plantation de 27.000 arbres et arbustes permettant de créer un corridor écologique favorable aux oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, insectes...
- la création d'un cordon arbustif avec des essences locales labellisées « végétal local » le long des ouvrages neufs.
- l'aménagement de gîtes à chiroptères (chauve-souris) notamment au niveau de la gare de Fayrac.



Loutre d'Europe



Boisements humides



Brochet



Traquet Motteux

Hibou Moyen-Duc



Couasne



Cisticole des Joncs

Poisson sur une pile de pont



Chiroptère

# VOIE DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE

## PROJET DE CRÉATION D'UNE BOUCLE MULTIMODALE D'ACCÈS AUX DEUX RIVES DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE, AU COEUR DU TRIANGLE D'OR

LES MILANDES - CASTELNAUD LA CHAPELLE - MARQUEYSSAC - BEYNAC ET CAZENAC

### POUR DE NOUVELLES MOBILITÉS SÉCURISÉES

#### AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE PROJET DU 28 SEPTEMBRE AU 9 NOVEMBRE 2023 EN APPLICATION DE L'ARTICLE R.121-19 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Préfet de la Dordogne a décidé d'organiser une concertation préalable, d'une durée de six semaines, qui se déroulera à l'échelle départementale du 28 septembre au 9 novembre 2023. Organisée sous l'égide de Mme Brigitte Fargevieille et de M. Roland Peylet, garants désignés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) dans sa décision du 26 juillet dernier, elle prendra la forme de réunions, d'ateliers thématiques et de consultations diverses, dont l'organisation est détaillée ci-dessous. Cette réflexion collective abordera l'ensemble des sujets directement liés au projet : environnement, mobilités, sécurité, tourisme... L'objectif de cette concertation vise, sur la base de ces échanges et des différentes contributions produites par la population et les acteurs concernés, à envisager les éventuelles solutions alternatives à l'aménagement prévu et, le cas échéant, à établir une liste de préconisations destinées à enrichir et améliorer le projet présenté par le maître d'ouvrage.

#### Objet de la concertation préalable

La concertation préalable porte sur le projet de création d'une boucle multimodale d'accès aux deux rives de la vallée de la Dordogne, au cœur du triangle d'or les Milandes - Castelnau la Chapelle - Marqueyssac - Beynac, pour de nouvelles mobilités sécurisées.

#### Organisation de la concertation préalable

La concertation préalable est organisée conformément aux articles L.121-16 et L.121-16-1 du Code de l'Environnement, sous l'égide de Mme Brigitte FARGEVIEILLE et M. Roland PEYLET, garants désignés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

#### Durée de la concertation préalable

La concertation préalable se tient du 28 septembre 2023 au 9 novembre 2023 inclus.

#### Modalités de la concertation préalable

##### 1. Information du public

- Avis dans la presse locale ;
- Affichage en mairies des lieux concernés : Saint Vincent de Cosse, Castelnau la Chapelle, Vézac et Beynac et Cazenac ;
- Un dossier de concertation présentant les objectifs et caractéristiques principales du projet, son coût estimatif, la liste des communes correspondant au territoire susceptible d'être affecté par le projet et la modification des documents d'urbanisme, les incidences potentielles sur l'environnement et une mention des solutions alternatives envisagées (Art. R.121-20 du Code de l'Environnement) est consultable aux heures d'ouverture au

public dans les 4 mairies de Saint Vincent de Cosse, Castelnau la Chapelle, Vézac et Beynac et Cazenac et dans les locaux du Département (siège de la direction du Patrimoine Routier Paysager et des Mobilités - sur rendez-vous) ; Il est également consultable et téléchargeable sur le site internet du Conseil départemental de la Dordogne : [www.dordogne.fr](http://www.dordogne.fr)

##### 2. Dialogue et réflexion collective

- Une première réunion publique se tiendra le **2 octobre 2023 à 18h salle L'Odyssee à Périgueux** pour présenter la concertation sur le projet ;
- Des ateliers thématiques seront proposés notamment sur les thèmes suivants : environnement, sécurité, mobilités, économie/tourisme .... Ils seront tenus les **mercredis 4, 11, 18 et 25 octobre à compter de 18 h** dans des lieux qui seront précisés lors de la réunion publique ;
- Des avis, questions, contributions, propositions peuvent être déposés sur les registres papier mis à la disposition du public aux heures d'ouverture au public dans les mairies de Saint Vincent de Cosse, Castelnau la Chapelle, Vézac et Beynac et Cazenac ;
- Des avis, questions, contributions, propositions peuvent être déposés sur les registres papier mis à la disposition du public dans les locaux du Département (salle n°1, Direction du Patrimoine Routier Paysager et des Mobilités, 99 avenue Winston Churchill 24660 Coulounieix Chamiers) lors des permanences assurées **chaque mercredi de 9h à 12h** pendant la durée de la concertation ;
- Des permanences seront organisées en mairies **les jeudis 5, 12, 19 et 26 octobre de 9h à 12h** par roulement selon

programmation qui sera précisée lors de la première réunion publique, avec la possibilité de débats mobiles ;

- Des avis, questions, contributions, propositions peuvent également être déposés sur un registre dématérialisé mis à la disposition du public :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4875>

- Des questions et projets de cahiers d'acteur établis par des personnes morales peuvent être adressés au garant par voie dématérialisée, à l'adresse e-mail : [roland.peylet@garant-cndp.fr](mailto:roland.peylet@garant-cndp.fr), et par voie postale : CNDP - A l'attention Mme Brigitte FARGEVIEILLE et M. Roland PEYLET - 244 boulevard Saint-Germain 75007 PARIS.

#### Bilan des garants

A l'issue de la concertation préalable, dans un délai d'un mois, les garants transmettent leur bilan à la CNDP et au Département de la Dordogne qui le publient chacun sur leur site sans délai (Art. R.121-23 du Code de l'Environnement). Le bilan sera joint au dossier d'enquête publique.

#### Les choix / les décisions du maître d'ouvrage à l'issue de la concertation préalable

Le Conseil départemental de la Dordogne publie dans un délai de 2 mois à compter de la publication du bilan du garant sur son site internet, les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation (Art. L.121-16 et R.121-24 du Code de l'Environnement).

## RÉUTILISER 21 MILLIONS D'EUROS D'OUVRAGES EXISTANTS

Le nouveau projet permettra de réemployer les éléments existants (piles de pont, fondations, pont-rail, tabliers des ponts déjà réalisés et stockés) afin d'éviter tout gaspillage d'argent public et de porter atteinte à l'écosystème actuel.



Piles du pont Joséphine Baker



Tabliers du pont payés et entreposés à Marsac-sur-l'Isle



ZOOM SUR



### Mickaël GAULHIAC, la passion d'un vigneron malgré tout

Petit-fils de négociant, petit-fils et fils de viculteur, Mickaël Gaulhiac était comme prédestiné à travailler dans les vignes. Et même si ce n'était pas son choix au début de ses études, un stage en agriculture biologique et biodynamique l'a finalement convaincu et conduit vers le vin.

En 2017, son souhait de s'installer est devenu une réalité. Il s'est implanté seul, sur une petite exploitation trouvée dans l'aire d'appellation de Pécharmant. Malgré une première année sous le signe des gelées et de la perte de ses raisins, le vigneron poursuit son rêve et parvient à obtenir un très joli millésime l'année suivante. Une aubaine pour celui qui veut donner un nouveau « côté fun et jeune au Pécharmant ». Et ça fonctionne ! Fort de son succès, Mickaël Gaulhiac, des projets plein la tête, achète une nouvelle exploitation, cette fois-ci à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt. Grâce à ses neuf hectares de vignes, il y produit du vin rouge et du vin blanc.

Même s'il s'accroche à sa passion, force est de constater que les éléments ne jouent pas en faveur du vigneron ces derniers temps. Entre canicule et maladies, sa vigne est mise à rude épreuve. « Cette année, on craint une grosse crise. Je suis un passionné donc je continue, mais je songeais à tout arrêter. J'avais une très jolie récolte en Pécharmant et en quatre jours j'ai tout perdu... Cette fois, c'est à cause de l'attaque du mildiou », souffle-t-il. Encore une fois, le vigneron devra réaliser un important travail de protection de ses vignes, avec le risque de tout perdre à nouveau.

Pour faire face à ce champignon, le vigneron essaye de chercher des solutions à travers un pôle de recherches dont il est membre. Un travail qui le stimule et qui devrait porter ses fruits d'ici une vingtaine d'années. Mais en attendant, le Périgourdin a une idée en plus derrière la tête : se diversifier. Mickaël Gaulhiac devrait prochainement se lancer dans la culture d'oliviers et continuer de donner des conseils en œnologie pour varier ses activités et pour continuer de vivre de sa passion.

[www.hukulumbarros.fr](http://www.hukulumbarros.fr)



Vignes du Domaine d'Hukulumbarros



Restauration collective du collège de Saint-Cyprien.

## PO RTRAIT

### Jérôme ROUZADE

Chef de cuisine au Conseil départemental

#### Par amour du bon goût et des produits locaux

Depuis son CAP cuisine, il passe la majeure partie de son temps derrière ses fourneaux. Et depuis peu, Jérôme Rouzade le fait avec encore plus de plaisir, en 100% bio. Depuis 23 ans, le chef travaille au Conseil départemental de la Dordogne dans le but de nourrir les collégiens avec de bons petits plats. Il y a deux ans et demi, il a posé son tablier et ses couteaux à Saint-Cyprien, au collège Jean-Ladignac. « J'établis les menus sur la base du plan alimentaire fourni par la diététicienne du Département et après, je réfléchis en fonction des saisons et des disponibilités des fournisseurs. Je travaille avec uniquement des produits bruts, de saison et 100% bio », rappelle-t-il. Pour ce passionné de cuisine, développer une cuisine avec des viandes, fruits et légumes locaux constitue sa « plus belle fierté professionnelle ».

Et ça se voit ! Jérôme est « parfaitement épanoui au travail ». À 48 ans, il ne pensait pourtant pas que sa carrière se déroulerait dans un établissement scolaire et, plus particulièrement, dans un collège. « Quand je suis sorti de l'école hôtelière de Souillac, j'ai travaillé dans de grosses maisons pour acquérir une certaine expérience. Puis ma fille est née et j'ai voulu passer plus de temps avec elle, alors je suis devenu cuisinier dans la restauration scolaire. J'ai débuté ce changement de trajectoire au collège de Sarlat », détaille-t-il.

Au collège de Saint-Cyprien désormais, Jérôme concocte avec son collègue environ 250 repas par jour. Pour lui « pas besoin de grands commentaires afin de savoir si les enfants ont aimé ou non leur repas. Le retour, on l'a grâce à la pesée des déchets et nous n'avons, environ, que 30 grammes par collégien », sourit-il. Il ajoute : « Ils nous disent tous bonjour et les parents sont contents. Les enfants nous assurent que c'est bon et le Département nous encourage à continuer dans cette voie ».

Mission accomplie pour le chef !



## AGENDA SPORT ET CULTURE OCTOBRE / NOVEMBRE 2023

## SPORT / LOISIRS

**SÉNIORS FAITES DU SPORT** : 5 octobre au grand étang de La Jemaye, au grand étang de Saint-Estèphe, au lac de Gurson, au Domaine départemental de Campagne et à la base de loisirs de Rouffiac

**SÉNIORS, À NOUS LA FORME** :

Ouverture du dispositif à partir du :  
- 9 octobre à Saint-Jory-Las-Bloux, Saint-Pierre de Chignac, Thenon et Jumilhac-le-Grand  
- 10 octobre à Daglan, Saint-Aulaye-Puymanou, Saint-Martial de Valette, Saint-Léon sur l'Isle et Saint-Julien de Lampon  
- 12 octobre à Prigonrieux, Saint-Cyprien et Villeteureix  
- 13 octobre à Villefranche-de-Lonchat

**LA CARAVANE TERRE DE JEUX** : Initiations gratuites aux différentes disciplines olympiques et paralympiques pour les 8/11 ans pendant les vacances de la Toussaint du 21 octobre au 6 novembre

- 24 octobre : La Force, Domme, Hautefort-St-Agnan  
- 25 octobre : Coly-Saint-Amand, Négrondes  
- 26 octobre : Jumilhac-Le-Grand, Mussidan, St-Geniès, Saint-Antoine-de-Breuilh  
- 30 octobre : Monpazier  
- 31 octobre : Marquay, Terrasson  
- 1 novembre : La Coquilleville  
- 2 novembre : Issigeac, Champagnac-de-Bélair, Razac-sur-l'Isle

**L'ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DES SPORTS** : activités gratuites proposées tous les mercredis matins pour les 8/11 ans du 13 septembre au 12 juin (hors période de vacances) à Agonac, Coulouneix-Chamiers, Eymet, Issac, Monpazier, Le Bugue, Nontron, St-Cybranet, Sarlat-la-Canéda, Montpon-Ménéstérol, Rouffiac

**CHÈQUE-SPORT DORDOGNE-PÉRIGORD** :

aide exceptionnelle qui vise à encourager les collégiens à s'inscrire dans un club sportif (lire page 3).  
Renseignements au 05 53 02 02 80.

## EXPOSITIONS

- « PENSÉES PREMIÈRES - MAÎTRES DU DESSIN DE LA FONDATION MAEGHT ET DE LA COLLECTION BRACHE-BONNEFOI » au château de Biron jusqu'au 5 novembre

- FESTIVAL DE LA BD DE BASSILLAC-ET-AUBEROCHÉ du 13 au 15 octobre - www.bd-bassillac.com

- EXPOSITION MATTOTTI à l'Espace culturel François Mitterrand de Périgueux du 3 octobre au 22 décembre

- EXPOSITION « ÇA DÉMÉNAGE » de la Compagnie Ouïe-Dire aux Archives départementale à Périgueux du 9 octobre au 8 décembre

SPECTACLES / LECTURES  
CONFÉRENCES / ATELIERS

**LA P'TITE TOURNÉE** avec le spectacle « Emois et moi ?! » pour les moins de 3 ans : du 2 au 5 octobre dans 8 bibliothèques du département (Carsac-Aillac, Coulouneix-Chamiers, La Force, Lanouaille, Les Eyzies, Mareuil-en-Périgord, Pays-de-Belvès, Saint-Aubin-de-Lanquais)

**CONFÉRENCE « L'INVENTAIRE DES BIENS DE JACQUES BERTAUD, VIVANT JUGE DE LÉGUILLAC-DE-CERCLES, EN 1634 »**  
- 5 octobre à 18h à Périgueux, Hôtel du Département, salle Lurçat

**ATELIER CALLIGRAPHIE « FAIRE DE L'HISTOIRE ! »**  
- 25 octobre à Périgueux aux Archives départementales

**CONFÉRENCE « LE DERNIER VOYAGE DE MICHEL DE MONTAIGNE ? ENQUÊTE AUTOUR DE SON TOMBEAU PRÉSUMÉ AU MUSÉE D'AQUITAINE »**  
- 9 novembre à 18h à Périgueux, Hôtel du département, salle Lurçat

**MOIS DU DOC « UN PAYS QUI SE TIENT SAGE »**  
20 novembre à 18h à la médiathèque Pierre Fanlac à Périgueux

## ÉTRANGES LECTURES :

Lecture du roman « Une magie ordinaire » de Kossi Efoui en sa présence  
- Mardi 21 novembre à 18h30 à la médiathèque Pierre Fanlac de Périgueux ;  
- Mercredi 22 novembre à 18h30 au cinéma Louis Delluc de Nontron ;  
- Jeudi 23 novembre à 18h30 à la bibliothèque de Cénac-et-Saint-Julien.

**ATELIER D'AIDE À LA RECHERCHE « COMMENT DÉBUTER SA GÉNÉALOGIE »** 29 novembre de 10h à 11h30 à Périgueux aux Archives départementales (salle de lecture)

- FESTIVAL DU LIVRE GOURMAND du 17 au 19 novembre à Périgueux

Votez aujourd'hui pour la Dordogne de demain !  
C'est à vous de choisir parmi les projets proposés par les Périgourdin.e.s dans le cadre du premier Budget participatif Dordogne-Périgord doté de 500 000 €.

**BUDGET PARTICIPATIF DORDOGNE-PÉRIGORD**  
ET VOUS, QUE FERTIEZ-VOUS ?

**VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS**  
du 18 septembre au 22 octobre 2023

**QUI PEUT VOTER ?**  
Tous les habitants du département âgés de plus de 8 ans, peuvent voter. Chaque personne ne peut voter qu'une seule fois (internet OU papier) pour 3 projets minimum et jusqu'à 6 projets maximum. Les votes sont clos le dimanche 22 octobre 2023 à minuit.

**OÙ CONSULTER LES PROJETS ?**  
Sur le site [www.budgetparticipatif.dordogne.fr](http://www.budgetparticipatif.dordogne.fr) ou sur le catalogue disponible en mairie.

**OÙ ET COMMENT VOTER ?**  
En ligne sur le site [www.budgetparticipatif.dordogne.fr](http://www.budgetparticipatif.dordogne.fr) ou dans l'une des 600 urnes installées dans les mairies et sur les marchés de Dordogne, lors du passage de la caravane du Budget Participatif.

**ET LES RÉSULTATS ?**  
Les projets retenus seront annoncés le 10 novembre 2023.

[www.budgetparticipatif.dordogne.fr](http://www.budgetparticipatif.dordogne.fr)  
@cddordogne

Dordogne PÉRIGORD  
LE DÉPARTEMENT

Suivez l'actualité des JO 2024 et du passage du relais de la flamme en Dordogne le 22 mai 2024 sur [www.dordogne.fr](http://www.dordogne.fr)

## ÒC

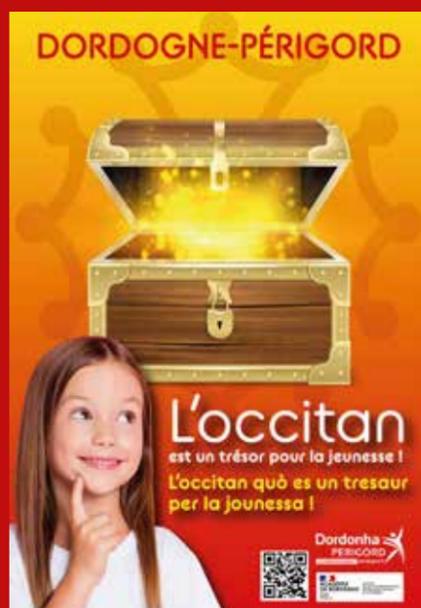
## « L'occitan, una fenestra druberta sus las autras culturas ! »

Lo Departament soatet realizar, emb l'ajuda daus servicis academics, un desplejant papier inedit e numeric a l'entorn de l'oferta d'ensenhament de l'occitan en mitan escolar sus lo territòri. Aüei, son mai de 1330 escolans (chifras de rentrada 2022) qu'aprenen l'occitan en Dordonha de la mairala jusc'au liceu.

L'occitan es pas nonmàs la lenga daus trobadors (Bertran de Bòrn, Arnaut Daniel, Giraut de Bornelh o mai Arnaut de Maruelh) e la lenga istorica de Perigòrd, mas es tanben portairitz de sense e d'avenir. Aquela lenga pòt permetre de miells comprendre lo territòri ente vivem, son istòria. Tanleu l'atge lo mai jòune, son ensenhament favoriza lo bilingüisme e pòt balhar l'enveja de descubrir d'autras lengas e culturas.

La realizacion d'aquela plaqueta vos informará sus los luòcs d'ensenhament d'aquela lenga e vos permetrà tanben de conèisser sas modalitats d'aprendissatge. Parlat dins 33 departaments dau sud de França, en Espanha e Itàlia, l'occitan es drubert a tots, que siá parlat o pas a la maison. Aqueu desplejant vos donará totas las indicacions necessàrias sus l'escolaritat de vòstres enfants en occitan. Es consultable e telecharjable sus lo site dau Departament a l'adreça seguenta :

Langue et culture occitane - Le Département de la Dordogne



## « L'Occitan, une fenêtre ouverte vers les autres cultures ! »

Le Département a souhaité réaliser, avec le concours des services académiques, une plaquette papier inédite et numérique autour de l'offre d'enseignement de l'occitan en milieu scolaire sur le territoire. A ce jour, ce sont plus de 1330 élèves (chiffres rentrée 2022) qui apprennent l'occitan en Dordogne de la maternelle au lycée.

L'occitan n'est pas seulement la langue des troubadours (Bertran de Born, Arnaut Daniel, Giraut de Bornelh ou encore Arnaut de Mareuil) et la langue historique du Périgord mais elle est également porteuse de sens et d'avenir. Cette langue permet de mieux comprendre le territoire où l'on vit, son histoire. Son enseignement dès le plus jeune âge favorise le bilinguisme et peut donner ainsi l'envie de découvrir d'autres langues et cultures.

La réalisation de cette plaquette vous informera sur les lieux d'enseignement de cette langue et vous permettra également de connaître ses modalités d'apprentissage. Parlé dans 33 départements du sud de la France, en Espagne et en Italie, l'occitan est ouvert à tous, qu'on le parle ou non à la maison. Ce document vous donnera toutes les indications nécessaires sur la scolarité de vos enfants en occitan. Il est consultable et téléchargeable sur le site du Département à l'adresse suivante :

Langue et culture occitane - Le Département de la Dordogne

## Site préhistorique de Castel-Merle Une passion familiale

La Dordogne recèle de très nombreux sites préhistoriques qui font partie intégrante du patrimoine mondial. Parmi eux, situé à Sergeac entre Lascaux et les Eyzies, le site de Castel Merle, avec ses abris sous roches qui surplombent la rivière Vézère.

Comme souvent en Périgord, derrière chaque pierre, chaque site patrimonial se cache une belle histoire humaine. Ici, c'est l'histoire d'une famille, la famille Castanet. Une histoire que nous raconte Isabelle Castanet, arrière-petite-fille de Marcel.

Habitant de la commune toute proche de Saint-Léon-sur-Vézère, il vient rendre visite à sa future femme à Sergeac. Nous sommes juste avant la guerre de 1914. A l'époque, la Dordogne est déjà le terrain de nombreuses fouilles. Marcel Castanet se prend au jeu, la grande aventure de sa vie commence. Une aventure que ses enfants, petits-enfants et désormais arrière-petits-enfants ont entretenu avec passion.

Il faut dire que le site est un chef d'œuvre à lui tout seul. Sur les 10 abris répertoriés, la moitié sont ornés : peintures, sculptures, gravures. En outre, Castel Merle a une particularité qui en fait l'un des joyaux des études préhistoriques : ses abris sont des lieux de vie dont les vestiges, éléments de parures, bijoux, vêtements, notamment, représentent une somme considérable de documentation sur le mode de vie des populations de l'époque (jusqu'à plus de 30.000 ans avant JC).

« Ces peuplades n'étaient que de passage, souligne Isabelle Castanet. On retrouve ainsi nombre de matières premières d'autres régions de France et même d'Europe : ivoire de mammouth d'Europe centrale, coquillages de Méditerranée, talc d'Ariège, Silex du bergeracois ». Toutes ces richesses font de Castel Merle un site prisé des chercheurs du monde entier.



Isabelle Daumas-Castanet, propriétaire du site

Des vestiges du site sont présents dans les plus grands musées du monde.

Site de recherche, Castel Merle est aussi un site de médiation qui accueille du public avec toujours cette même passion de faire partager ces chefs-d'œuvre, ce patrimoine commun de notre humanité. Le site est ouvert toute l'année pour les écoles notamment et de mi-juin à mi-septembre pour le grand public.

Outre la découverte des parois ornées, vous pourrez aussi vous initier à la chasse préhistorique avec le tir au propulseur, à la fabrication de bijoux, à la peinture sur paroi ou encore à la taille des silex.

[www.castel-merle.com](http://www.castel-merle.com)

## EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



**SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE, CITOYEN ET APPARENTÉS**

### MOBILISONS-NOUS POUR L'AVENIR !

La période estivale et la rentrée scolaire 2023 sont venues confirmer la pertinence des actions de la majorité départementale de gauche. Sur la santé d'abord ; en juin, nous faisons voter une motion départementale adressée au gouvernement en faveur de l'égal accès aux soins pour tous. La démarche s'avère aujourd'hui plus que jamais d'actualité car malgré les propos rassurants du ministre de la santé, tenus cet été, sur la maternité de Sarlat, celle-ci a fermé temporairement, faute d'anesthésiste.

L'emploi ensuite. Toujours en juin, l'assemblée départementale alertait le gouvernement sur les risques de fermeture des papeteries de Condat. Depuis, les salariés ont obtenu une rencontre à Bercy. Que l'Etat prouve ainsi que son plan « ré-industrialiser la France » dépasse le simple plan communication.

Enfin, notre politique en matière d'écologie ! Si la rentrée scolaire dans les collèges en témoigne (poursuite de la restauration 100% bio, fait maison et locale, rénovation thermique et énergétique des bâtiments et végétalisation des cours), le nouveau projet autour de la voie de la vallée de la Dordogne, adopté à l'unanimité des élus départementaux, l'illustre pleinement. Axé sur les mobilités d'avenir, il conjugue protection de la nature, développement des modes de transports alternatifs à la voiture, attractivité économique et sécurisation des axes routiers. Mobilisons-nous donc pour le porter ensemble et pour faire du Périgord une terre de progrès et d'excellence environnementale !



**Olivier CHABREYROU**  
Président du groupe  
Socialiste, Écologiste, Citoyen  
et Apparentés  
Contact : 05 53 02 20 02  
y.le-mao@dordogne.fr



**COMMUNISTE, CITOYEN ET ÉCOLOGISTE**

### BESOIN D'UN NOUVEAU SOUFFLE INDUSTRIEL

Le système capitaliste est entièrement orienté par un critère central : le taux de profit. Il se caractérise par le mode de production dans lequel les marchandises ou les services sont produits non pas pour leur capacité à satisfaire un besoin, mais pour leur capacité à générer un profit.

Après ce rappel, comment ne pas penser à la situation des papeteries de Condat ? Dans ce contexte, le capitalisme a un temps d'avance sur les choix politiques actuels : Vol d'argent public, vol d'un savoir-faire, délocalisation à l'étranger... Nous le constatons toutes et tous, le poids de l'industrie dans notre département fond comme neige au soleil.

Ainsi, le Groupe Communiste dénonce depuis des années ces pratiques destructrices qui viennent appauvrir notre territoire en services publics, en emplois et en lien social... Le plan au cas par cas, de réindustrialisation « verte » du gouvernement manque d'ambition et ne permettra pas à l'existant de subsister dans nos territoires.

Pour éviter que ce schéma se répète indéfiniment et maintenir notre industrie dans notre département, nous demandons la fin des aides publiques sans contreparties sociales et environnementales. Tous les ans, 200 milliards d'aides publiques sont dilapidés sans certitudes sur l'avenir de l'emploi et des entreprises en France.

De plus, aidons les entreprises en baissant fortement le prix de l'énergie en sortant ce secteur du marché. Il serait souhaitable de reconstruire une grande entreprise publique de l'énergie.

Le Groupe Communiste est et sera aux côtés de nos industries locales existantes et des élus locaux pour maintenir et développer l'emploi sur notre territoire dans un cadre de sobriété foncière et de préservation de notre éco système.



**Jacques AUZOU**  
Président du groupe  
Communiste, Citoyen, Écologiste  
Contact : 05 53 02 20 31  
j.gares@dordogne.fr



**RENOUVEAU DORDOGNE**

### UN AVENIR INCERTAIN : BUDGET FRAGILE ET DÉVIATION DE BEYNAC

La rentrée approche et au Département les soucis s'accumulent. Fragilité des finances malgré nos avertissements et propositions. Fragilité exacerbée par la gabegie financière engendrée par la Déviation de Beynac.

Nous dénonçons l'irresponsabilité politique de la majorité départementale qui a pris la décision de commencer les travaux avant le dernier recours. Décision qui nous amène dans une impasse financière, aujourd'hui, avec l'argent du contribuable : 25 millions de travaux, 15 millions pour la destruction, 480 mille euros d'astreintes qui doivent être réglées et 5 mille euros d'astreintes par jour jusqu'à la destruction finale.

Certes nous avons voté le dépôt du nouveau projet en responsabilité, mais nous exprimons notre inquiétude face à cette situation qui pourrait s'étendre sur plusieurs années.

Il est impératif d'agir avec responsabilité envers les deniers publics et mesurer les conséquences de nos décisions.



**THIERRY CIPERRE**  
Président du groupe  
Renouveau Dordogne  
Contact : 05 53 02 20 18  
s.matoug@dordogne.fr



**LES RÉPUBLICAINS, DIVERS DROITE ET APPARENTÉS**

### UNE RENTRÉE SOUS TENSION.

Cette rentrée n'est malheureusement pas plus encourageante que ces dernières années.

La situation nationale reste préoccupante : inflation, insécurité, instabilité démocratique due à la majorité relative au parlement entraînant son lot de dossiers imposés par l'article 49-3, une situation internationale sous tension : Ukraine, Niger...

La situation départementale n'est guère plus encourageante, la session de juin nous a démontré que les intérêts de la dette augmentent, les recettes baissent en résumé la majorité départementale navigue à vue sans réelles ambitions.

Les postures telles que le 100% bio dans les collèges ou la motion interdisant les perturbateurs endocriniens, ne peuvent masquer la situation inquiétante de notre département. Les astreintes de 3000€ par jour (1 million par an) concernant le dossier Beynac ne vont bien entendu pas arranger nos finances...

Depuis quelques semaines un dossier s'est invité au coeur de l'été : la fermeture de la ligne de production numéro 4 des papeteries de Condat avec à la clef 236 suppressions de postes. Nous sommes aux côtés des salariés depuis le début de la crise afin de trouver une solution sauvegardant les emplois et le savoir-faire de cette entreprise en Périgord.

Malgré ces embûches nous restons très déterminés et nous continuerons notre rôle d'opposition constructive au sein du département. Nous vous souhaitons à toutes et tous, petits et grands, une bonne rentrée.



**Dominique BOUSQUET**  
Président du groupe  
Les Républicains,  
Divers Droite et apparentés  
Contact : 06 07 82 83 54  
f.marty@dordogne.fr



## Chez Chabrol : l'institution de la cuisine traditionnelle

FRANÇOISE CHABROL

Depuis près de 80 ans, c'est la même maison. Chez Chabrol, c'est une affaire de famille. « Ce sont mes grands-parents qui ont ouvert ce restaurant à la fin de la guerre », explique Françoise Chabrol, gérante. Ses parents ont pris la suite. Désormais, et depuis des années, c'est à son tour. « J'étais fille unique donc je n'avais pas le choix », plaisante-t-elle. Même si la salle de restauration a été modernisée, « tout reste dans son jus ». Au menu, dans cet établissement situé au centre du bourg de Sarliac-sur-l'Isle : une « bonne cuisine traditionnelle », un accueil « chaleureux » et de la « gentillesse » de

l'entrée au dessert. Ce que Françoise adore par-dessus tout, c'est quand ses clients lui disent « que les plats font penser à ceux de leurs grands-parents ». Accompagnée de sa cheffe, Amandine Hamelin, la gérante ne souhaite pas ressembler aux autres restaurants.

« On veut rester nous-mêmes, avec nos plats. Ici, on mange des tripes, de la tête de veau, des plats en sauce... Et en plat emblématique que les clients s'arrachent, nous proposons une salade de pied de cochon au foie gras », détaille-t-elle. Pour le dessert, les gourmets apprécieront

une « vraie » omelette norvégienne ou encore un vacherin fait maison, comme tout le reste de la carte, par la cheffe.

Le restaurant offre une cinquantaine de couverts avec une terrasse pour les beaux jours. Des menus sont proposés et des soirées à thème organisées. Et une fois par an, quand arrive la saison, un menu 100% truffe est inscrit à la carte.

Ces pures traditions françaises ont leurs amateurs. Il est donc préférable de réserver une table avant de venir s'installer chez Françoise Chabrol. « Pour certains de nos clients, c'est leur cantine. Nous avons des amis qui viennent toutes les semaines », sourit la gérante, heureuse du lien créé avec ses employés et de la bienveillance qui règne au sein de son établissement.

### Contact :

3, rue de l'Église,  
24420 Sarliac-sur-l'Isle  
Tél : 05 53 07 83 39



### SOUFFLÉ AUX NOIX

#### INGRÉDIENTS

50 cl de lait      5 cl de liqueur de noix  
75 g de farine    200 g de sucre  
4 jaunes d'œufs    12 blanc d'œufs  
300 g de noix

Chauffer le lait avec la liqueur de noix. Dans un saladier à part, blanchir les œufs avec le sucre. Y ajouter la farine tamisée petit à petit. Torréfier les noix. Verser le lait et la liqueur sur les œufs et cuire comme une pâtissière. Pendant ce temps, monter les blancs avec le sucre puis incorporer à la crème. Mettre au congélateur pendant une journée. Servir avec une sauce profiterole au chocolat.



## RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN EN FAVEUR DU NOUVEAU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE

Organisé par l'association J'aime Beynac et sa Vallée et  
les municipalités de Castelnaud-la-Chapelle et Beynac

### DIMANCHE 22 OCTOBRE 2023 À 10H00

Rendez-vous devant la gare de Castelnaud-Fayrac

